

Questions au Feuilleton

ON DEMANDE QUE L'AMBASSADE DU CANADA EN SYRIE SOIT
DÉMÉNAGÉE

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter quatre pétitions signées par des électeurs de ma circonscription qui demandent humblement à la Chambre que l'ambassade du Canada en Syrie soit déménagée à Chypres, étant donné que l'accès en est très difficile pour les personnes qui sont nées ou qui ont grandi dans les secteurs chrétiens du Liban, que les Libanais sont harcelés par des barrages routiers et des gardes syriens, qu'ils doivent verser un droit chaque fois qu'ils traversent la frontière syrienne et qu'aucune devise étrangère ne peut être apportée en territoire syrien.

L'ENLÈVEMENT DES BOÎTES AUX LETTRES DANS LA RÉGION DE
PARKDALE-SUD

M. Andrew Witer (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter à la Chambre une pétition de citoyens de Parkdale—High Park qui protestent contre l'enlèvement des boîtes aux lettres dans la région de Parkdale-Sud.

Les pétitionnaires expriment leur mécontentement à l'égard du mauvais service que leur fournit Postes Canada, et je tiens à me joindre à eux pour exiger le rétablissement des boîtes aux lettres dans le quartier.

* * *

**LA LOI SUR LE SÉNAT ET LA CHAMBRE DES
COMMUNES**

MESURE MODIFICATIVE

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé) demande à présenter le projet de loi C-20, tendant à modifier la Loi sur le Sénat et la Chambre des communes.

M. le Président: Le ministre est-il autorisé à présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et du président du Conseil privé): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 6 et 18.

[Texte]

LES DÉPENSES DE LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Question n° 6—M. Crofton:

Au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1987, la Société Radio-Canada a-t-elle effectué ou planifié, par emplacement, des immobilisations de plus de 50 000 \$ et, dans l'affirmative, de combien?

L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications): 1. La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants:

La Société Radio-Canada comprend que l'honorable député demande, dans le contexte de budget général des immobilisations de la Société, de l'information sur les dépenses de plus de 50 000 \$ que Radio-Canada a déjà faites ou prévoit faire, par établissement, pour l'extension de ses installations de transmission.

Sur les quelques projets d'extension du rayonnement qui subsistent et qui ont tous été amorcés avant les compressions budgétaires de décembre 1984, un seul engage des dépenses de plus de 50 000 \$ durant l'exercice financier se terminant le 31 mars 1987. Le projet vise le remplacement d'une affiliée et l'installation d'un émetteur MF à Elk Lake (Ontario), qui servira à diffuser le service MA de la radio anglaise de la Société.

Les dépenses d'immobilisations de Radio-Canada pour 1986-1987 sont les suivantes:

	(en millions de dollars)
Rajouts et remplacement d'installations et d'équipements—remplacement d'installations de production désuètes surtout et, dans certains cas, amélioration d'installations existantes en vue de maintenir une exploitation efficace.	46,115
Remplacement d'installations de transmission désuètes et extension du service de radio-télévision—ne comprenant, en ce qui concerne les projets d'expansion et de remplacement des affiliées, que ceux entamés avant l'annonce des compressions budgétaires en décembre 1984.	18,140
Regroupement des installations—coût de planification et d'ingénierie pour le projet de regroupement des installations de Radio-Canada à Toronto.	4,173
Total:	68,428

LA CRÉATION D'EMPLOIS

Question n° 18—M. Scott (Victoria—Haliburton):

1. Depuis le 4 septembre 1984, a-t-on autorisé des commanditaires de la circonscription de Victoria—Haliburton à créer des emplois en vertu de l'article 38 de la *Loi sur l'assurance-chômage* et, dans l'affirmative, a) combien, b) combien d'emplois ont été créés?

2. Quel était le total des fonds en cause dans la circonscription?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):

1. Oui
 - a) 15
 - b) 76
2. 514,914\$